

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3475

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Décédé

Nom & Prénom : JISMANI Mohammed

Date de naissance : 1921

Adresse : Derb el kheur Rue 9 N° 5 Ain chock

Code postal : 10000

Tél. : 05 22 52 52 07 Total des frais engagés : 1100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. LIAMANI Saïd
Cardiologue

Date de consultation : 25/03/2021

Nom et prénom du malade : KHEDDOUI CHABIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : consultation pré opératoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammed Jismani

Le : 25/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/03/20	V		300,00	Dr. LIAMAN SAID Cardiologue Clinique Alia M. La Colline 231, Bd Sébastien El Khoury Mohammédine T : 05 23 31 0601/G F : 05 23 31 0601/G

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. LIAMAN SAID Cardiologue Clinique Alia M. La Colline 231, Bd Sébastien El Khoury Mohammédine T : 05 23 31 0601/G F : 05 23 31 0601/G	25/03/20	échographie cardiaque	800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Diagram of dental arches showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arches. A coordinate system with axes H				



مصحة أنفا - المحمدية
Clinique Anfa - Mohammedia

FACTURE

DATE DENTREE	N° FACTURE	NOM ET PRENOM	DATE DE SORTIE
25/03/2020	25996	KHADDIOUI CHAIBIA	25/03/2020
DR LIAMANI	V2		300,00 DHS
ECHODOPPLER CARDIAQUE			800,00 DHS
TOTAL : MILLE CENT DIRHAMS			1 100,00 DHS

*Clinique Anfa - Mohammedia
237 Bd Selta - La Colline
Mohammedia
Tél. 05 23 31 60 60/LG
Fax 05 23 31 25 25*



مَسْجِدُهُ أَنْفَا - الْمُحَمَّدِيَّةُ

Clinique Anfa - Mohammedia

**CLINIQUE ANFA MOHAMMEDIA
SERVICE DE CARDIOLOGIE**

DR LIAMANI SAID
SPECIALISTE DES MALADIES
DU CŒUR ET DES VAISSEAUX
DIPLOME DE LA FACULTE DE
MEDECINE DE TOULOUSE
Tel : 0523/32.68.23
FAX : 0523/32.68.30
Urgences : 0661.14.00.87.

NOM : Kheddioui
DATE : 25/03/2020

PRENOM : Chaibia
AGE : 1925

A L'ECHOGRAPHIE

VG non dilaté et normokinétique avec une HVG septale minime .

La fraction d'éjection du VG est conservé estimée par 2D à 60%.

La cavité ventriculaire droite n'est pas dilatée .

O.G non dilaté .

OD non dilaté.

Aorte non dilaté.

Les valves mitrales sont remaniées et d'ouverture satisfaisante .

Les valves aortiques sont remaniées et leur ouverture est satisfaisante

VCI non dilatée et compliant.

Pericarde sec

AU DOPPLER :

E/A<1.

ITV Ao=34cm

Pas d'IT exploitable.

CONCLUSION :

VG non dilaté et normokinétique avec une HVG septale minime.

La fraction d'éjection du VG est conservé estimée à 60%.

Les pressions de remplissage sont normales.

Pas d'HTAP.

Docteur LIAMANI Said
CARDIOLOGUE
CLINIQUE ANFA
MOHAMMEDIA
Bd SEBTA N° 237